



# Intégrité en milieu scolaire

Politique à l'intention des élèves du Programme du diplôme du Baccalauréat International de l'École des Pionniers de Maillardville



## Table des Matières

---

- Responsabilité de l'élève
- Responsabilités de l'enseignant
- Qu'est-ce que la fraude ?
- Qu'est-ce que le plagiat ?
- Conséquences du plagiat ?
- Méthode de citation des sources

## INTÉGRITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

---

### Politique à l'intention des élèves du Programme du diplôme du Baccalauréat International de l'École des Pionniers de Maillardville

Il est évident qu'aujourd'hui Internet est un outil de recherche indispensable et de plus en plus utilisé. Il est de plus en plus commun de se servir des ressources tirées des sites Internet pour la recherche. Même si les élèves ont de bonnes intentions, il est souvent très difficile de voir un site web, une photo, ou une chanson sous la même lumière qu'un livre ou un manuel de cours. Peu importe le domaine, il est très important de reconnaître formellement le travail de l'auteur et de ne pas présenter son travail comme le nôtre.

L'intention de ce guide est de donner aux élèves les outils et la motivation d'être intègres dans leur recherche. L'organisation du Baccalauréat International a développé une politique « *Intégrité en milieu scolaire 2007* » qui explique clairement les responsabilités des divers intervenants (éducateurs, élèves, administrateurs). Dans ce document, nous vous présenterons divers types de fraudes et surtout nous vous offrirons des solutions afin d'éviter de tomber dans la piège de la facilité. Les recommandations ci-dessous vous permettront de reconnaître le travail d'autrui. Ce respect du travail des autres contribuera à la reconnaissance de votre contribution dans le futur.

### Responsabilités de l'élève

L'élève a la responsabilité de faire la preuve que son travail est le fruit de son labeur et qu'il respecte les droits d'auteurs. Afin de faciliter le travail de vérification de l'enseignant(e), l'élève doit soumettre ses travaux écrits par la voie du site Internet [www.turnitin.com](http://www.turnitin.com). Il est à noter que selon le guide de l'IB, *Intégrité en milieu scolaire, 2007* ;

« La responsabilité de s'assurer que le travail soumis à l'évaluation est authentique et que les idées ou le travail empruntés à autrui ont tous été correctement mentionnés revient en fin de compte aux **candidats**. Il est attendu des candidats qu'ils respectent toutes les dates limites imposées par l'établissement. (...) Il est attendu de chaque candidat qu'il passe en revue son travail avant de le soumettre à l'évaluation, et ce afin de relever les passages, données, graphiques, photographies, programmes informatiques, etc., dont la source n'a pas encore été citée. »

L'élève devra signer un contrat lors de chaque travail sommatif soumis qui affirme l'intégrité du produit final.

### Responsabilités des enseignants (es)

Les enseignants ont la responsabilité de vérifier les travaux afin de déceler le plagiat. Ils doivent approuver les travaux des élèves avant de les soumettre au coordonnateur IB. Selon *Intégrité en milieu scolaire, 2007*;

« Il incombe à chaque enseignant de confirmer qu'à sa connaissance les travaux des candidats acceptés pour évaluation ou soumis à l'évaluation sont le travail authentique des candidats. Sont concernées tous les travaux d'évaluation interne dont les notes attribuées par les enseignants sont saisies sur le système d'information du BI (IBIS), le site Web sécurisé destiné aux coordonnateurs. Lorsque l'établissement a mis en place toutes les mesures préventives requises, il est attendu des enseignants qu'ils détectent les cas de plagiat. »

## Qu'est-ce que la fraude ?

D'après *Intégrité en milieu scolaire 2007* la fraude se définit comme.

- **« Le plagiat** : le candidat présente les idées ou le travail d'une autre personne comme étant les siens.
- **La collusion** : un candidat contribue à une fraude en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation.
- **Reproduction** d'un travail : un candidat présente un même travail pour différentes composantes de l'évaluation ou différentes modalités en vue de l'obtention du diplôme.
- **Tout autre comportement** procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à un candidat, ou affectant les résultats d'un autre candidat (par exemple, introduction de matériel non autorisé dans une salle d'examen, mauvaise conduite lors d'un examen, falsification d'un dossier de CAS). »

## Qu'est-ce que le plagiat ?

Selon l'Université du Québec à Montréal, dans le document *Le plagiat (août 2008)*, le plagiat consiste de:

- « Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web. »

## Les conséquences du plagiat

La fraude et le plagiat sont sévèrement punis par l'IB et l'école et peuvent mener à la perte du diplôme IB.

Consultez le *Règlement général du Programme du diplôme* © Organisation du Baccalauréat International 2006/2007 pour de plus amples renseignements dans de tels cas.

## Comment éviter le plagiat ou la fraude ?

- Ne pas utiliser le même travail pour deux évaluations;
- Ne pas présenter un projet fait en équipe;
- Faire des références pour les figures et images pas seulement les citations;
- Faire une bibliographie détaillée de toutes les sources utilisées;
- Clairement identifier la source de la citation (ou du texte paraphrasé) près de la citation et non pas simplement dans la bibliographie;
- Citez les sites Web consultés : Nom du site ou de la page, date de consultation, adresse URL;
- Soumettre votre travail à Turnitin.com

## Pour vous aider....

### Ce qui est **INACCEPTABLE**

- L'extrait a simplement été recopié sans guillemets ni indication de source

- Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes.

- Même si l'auteur, son œuvre et les pages sont indiqués, les mots de l'auteur doivent être placés entre guillemets.

### Ce qui est **ACCEPTABLE**

- L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.

- Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux ou trois phrases, tout en citant la provenance de ces idées.
- Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.
- La source est citée.

# Comment citer les sources et faire une bibliographie du style MLA ?

## Références

- Dans le style MLA, il faut créditer l'auteur cité en incluant une référence dans le texte même. Celle-ci doit être entre parenthèses, comprendre le nom de l'auteur, ainsi que la page où l'information a été trouvée.

Exemple :

Au contraire, il qualifie cette théorie d'« acide universel » (Dennett 68) remodelant complètement la réalité et anéantissant toutes vérités jusqu'alors jugées permanentes et immuables.

- Si deux ouvrages par le même auteur sont cités dans la bibliographie, il faut donner plus d'information (une partie du titre).

Exemple :

(Dennett, Darwin 68)

- S'il est clair dans le texte quel auteur est référé, il n'est pas nécessaire de donner le nom de ce dernier.

Exemple :

Daniel C. Dennett est un philosophe évolutionniste de grand renommé et, contrairement à plusieurs de ses collègues, il ne fuit pas les conclusions logiques du darwinisme. Au contraire, il qualifie cette théorie d' «acide universel » remodelant complètement la réalité et anéantissant toutes vérités jusqu'alors jugées permanentes et immuables. (68)

## La bibliographie

### **LIVRE (UN, DEUX, ou PLUSIEURS AUTEURS)**

Auteur. *Titre*. Lieu de publication. Maison d'édition, Date.

•Exemple : (Un auteur)

Benoit, Luc. *Les drogues et les sports*. Montréal: Editions Active, 2005.

•Exemple : (Deux auteurs)

Dubois, Patrice, et David M. Gallant. *Les inventions*. Paris: Leméac, 2004.

• Exemple : (PLUS DE TROIS AUTEURS)

Dubois, Patrice, et al. *Les inventions*. Paris: Leméac, 2004.

• Exemple : LIVRE (AUCUN AUTEUR)

*Les inventions*. Paris: Leméac, 2004.

### **ENCYCLOPEDIE**

Auteur (ou Titre s'il n'y a pas d'auteur). "*Titre de l'article*." Nom de l'encyclopédie. La date d'édition.

Exemple:

Brunel, Jacques. "*Fidel Castro*." Encyclopédie AXIS. 2002 ed.

### **REVUE/JOURNAL**

Auteur (ou titre). "*Titre de l'article*." Nom du magazine/journal. Date: page.

Exemple:

Lefort, Jeanette. "*Les Olympiques*." La Presse. 2 octobre 2005: 9.

### **INTERNET (SITE d'un auteur ou d'une organisation)**

Auteur (ou le titre). "Titre de l'article." Nom du site. Date du site. Maison d'édition. Date de recherche. L'adresse Internet.

Exemple:

Bergeron, Marie. "La musique des années 60." Musique. 2002. Compagnie Bergeron. 30 novembre 2005. <<http://www.mus-ber.com/>>

### **INTERNET (Revue/Journal)**

Auteur (ou le titre). "Le titre de l'article." Nom de la revue. Date de l'article. L'adresse Internet.

Exemple:

Mercier, Jean. "Le phosphore." Québec-Science. 15 mai 2005 <http://www.quebecscience.ca>

### **INTERNET (Encyclopédie)**

Auteur (et/ou le titre). "Le titre de l'article." Nom de l'encyclopédie. Date d'édition. Nom de la maison d'édition. Date de la recherche <L'adresse Internet>.

Exemple:

"L'histoire du hockey au Canada." L'encyclopédie canadienne. 2005. Canadian Encyclopedia.com. 25 octobre 2005 <<http://www.thecanadianencyclopedia.com>>.

### **Exemple d'une BIBLIOGRAPHIE**

\*\*\*Notez que les références sont en ordre alphabétique

Benoit, Luc. *Les drogues et les sports*. Montréal: Editions Active, 2006.

Bergeron, Marie. "La musique des années 60." Musique. 2003.

Compagnie Bergeron. 30 novembre 2005 <<http://www.mus-ber.com>>

Brunel, Jacques. "Fidel Castro." Encyclopédie AXIS. 2004 ed.

Dubois, Patrice, et David M. Gallant. *Les inventions*. Paris: Leméac, 2005.

"L'histoire du hockey au Canada." L'Encyclopédie canadienne. 2005.

Canadian Encyclopedia.com. 25 novembre 2005 <<http://www.thecanadianencyclopedia.com>>

Lefort, Jeanette. "Les Olympiques." La Presse 2 octobre 2006: 14.

Mercier, Jean. "Les ados." Le monde 8 novembre 2006 <http://www.time.com>>

**Vous avez d'autres questions ? Consultez ces sites Web :**

- [http://www.library.dal.ca/Files/How\\_do\\_I/pdf/mla\\_style.pdf](http://www.library.dal.ca/Files/How_do_I/pdf/mla_style.pdf)
- [http://www.mla.org/style/style\\_faq/style\\_faq7](http://www.mla.org/style/style_faq/style_faq7)
- [http://www.library.cornell.edu/newhelp/res\\_strategy/citing/mla.html#citing](http://www.library.cornell.edu/newhelp/res_strategy/citing/mla.html#citing)
- <http://www.unc.edu/depts/wcweb/handouts/mla.html>

## Bibliographie

1. Organisation du Baccalauréat International : *Intégrité en milieu scolaire*, 2007, 10 avril 2009, <http://occ.ibo.org/ibis/occ/spec/malpr.cfm?language=FRENCH &&subject=malpr>.
2. Organisation du Baccalauréat International : *Règlement général du Programme du diplôme*, 2006, 2007, 12 avril 2009, [http://www.ibo.org/fr/documentlibrary/regs\\_ibworldschools/](http://www.ibo.org/fr/documentlibrary/regs_ibworldschools/).
3. Université d'Ottawa : *Plagiat pdf*, août 2008, 10 avril 2009, <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>.
4. UQAM : *Le plagiat*, 29 août 2008, 10 avril 2009, <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>